

## Pèlerinage du Carmel 2009 Bulletin d'inscription

À renvoyer avant le 15 juin 2009 (date impérative) à :  
Monsieur et Madame Marc LUCAS  
Résidence la Roseraie, Bâtiment A1  
37 route d'Agde  
31500 - Toulouse

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code Postal : ..... Ville .....  
Courriel : .....  
Tél. : ..... Portable : .....

### État de vie :

- Religieux (se)  
- Congrégation carmélitaine (*préciser*)  
- Carmélite Sœur externe  
- autre (*préciser*)
- Membre de l'Ordre Séculier  
 Membre de l'Institut Notre-Dame de Vie  
 Autre (*préciser*) : .....

### Hébergement souhaité :

- Par vos propres moyens  
 Hôtel CHRISTINA \*\*\*  
 Hôtel de la BASILIQUE \*\*\* (*si difficultés à marcher*)

Dans ces deux derniers cas, vous confiez l'organisation technique de l'hébergement à : **La Maison du Pèlerin**,  
12 av. Maransin, 65103 Lourdes (licence 065 950002)

### Type de chambre souhaité :

- Simple (*nombre limité*)                       Double

Si vous souhaitez partager votre chambre avec une personne précise, veuillez indiquer son nom :

.....  
Votre année de naissance : .....

## RÈGLEMENT

## 1 - Si vous êtes logé par vos propres moyens

Frais d'organisation

10 € / personne TOTAL

€

Chèque à l'ordre de "Province d'Avignon Aquitaine" à joindre à l'envoi de ce bulletin (*non remboursable*).

## 2 - Si vous êtes logé au CHRISTINA ou BASILIQUE

Séjour du 15 juillet (dîner inclus) au 17 juillet (déjeuner inclus)

Pension complète 2 jours :

CHRISTINA 87 € / personne

BASILIQUE 88 € / personne .....

Supplément chambre seule (*nombre limité*) :

CHRISTINA 42 € / personne

BASILIQUE 32 € / personne .....

Frais d'inscription à la Maison du Pèlerin

10 € / personne .....

Frais d'organisation

10 € / personne .....

Assurance rapatriement facultative

4,50 € / personne .....

TOTAL

€

Chèque à l'ordre de "la Maison du Pèlerin" à joindre à l'envoi de ce bulletin.

En cas d'annulation, les frais d'agence, les frais d'organisation et les frais d'assurance éventuels seront retenus.

Les frais d'hébergement seront également retenus si la demande d'annulation parvient après le 13 juillet (par Tél. au 06.26.93.22.93 ou par mèl à MetC-LUCAS@wanadoo.fr).